

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Médias : comment accompagner la transition ?

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION des professionnels de l'information et de la communication (Apic) a réuni samedi dernier à l'American

corner sis au quartier Glass à Libreville, les acteurs du secteur pour réfléchir sur "L'apport des médias locaux dans la Transition au Gabon".

Pour cet exercice de réflexion, deux interlocuteurs, Sylvain Abessolo et Guy-Pierre Bitegue, tous deux journalistes, ont

partagé leur point de vue et autres expériences. On retient ainsi qu'il est question en ces temps de Transition de se départir du journalisme de révérence, la parole ayant été libérée. Reste aux médias de suivre cette dynamique eux aussi. Ce qui passe par l'organisation d'échanges et autres débats d'intellectuels à la télévision, à la radio autour des questions d'intérêt général sur la conduite et la réussite de la Transition. Ce qui suppose que la presse a un rôle éminemment important pour la réalisation des objectifs que le nouveau régime s'est fixés. "La responsabilisation des élites à travers la critique de leurs actions et leur surveillance constituent une action majeure des médias dans la Transition", martèle Sylvain Abessolo. Il est ainsi question que les médias soient les instruments de surveillance du pouvoir. "Histoire de se positionner réellement en



L'auditoire attentif aux explications de Sylvain Abessolo.

quatrième pouvoir, sans lequel l'équilibre des trois premiers ne serait pas totalement assuré." Mieux, "il faut restaurer le journalisme, le repenser, le sortir de l'esprit de servilité dans lequel il a été plongé des années durant, le sortir de l'esbroufe de ce que j'appelle le griotisme systémique", affirme Abessolo. Pour qui, en surveillant le nouveau gouvernement de la Transition, en dénonçant les comportements

déviant des hommes politiques, les médias contribuent ainsi à stimuler une culture, une éthique de la responsabilité entre les détenteurs du pouvoir et ses destinataires. Mêmes arguments pour Guy-Pierre Bitegue qui martèle à l'endroit des médias qu'ils se doivent d'être véridiques d'autant que les militaires n'ont jamais géré ni été associés à la gestion du pouvoir.

### Arcep : Célestin Kadjidja prend ses fonctions

ENA  
Libreville/Gabon

LE nouveau président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), Célestin Kadjidja, a pris ses fonctions le 4 octobre 2023 lors d'une cérémonie présidée par la ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la Communication, Laurence Ndong. C'était l'occasion pour cette dernière de rappeler au promu et à l'assistance la vision du CTRI dont l'exigence première est de redonner au peuple gabonais sa dignité.



Célestin Kadjidja, le nouveau président de l'Arcep lors d'une réunion.

communication transversale, horizontale et verticale pour motiver le personnel sont le leitmotiv d'une administration efficiente. " Le travail collaboratif et dans la quiétude permet d'obtenir le meilleur de l'agent ", assure-t-il.

Sur le deuxième axe, la nécessité d'une commission préalable d'un audit permettra d'avoir une claire lisibilité des ressources de l'établissement. " Cela est impérieux et impératif ". Cet audit tomberait à point nommé d'autant qu'il s'avère que l'Arcep enregistre ces derniers temps des tensions sociales liées à la carrière, au traitement salarial et à l'assurance maladie des agents. Pragmatique, il estime que ce n'est que par " une gestion rigoureuse des ressources qu'il est possible de répondre efficacement à ces légitimes préoccupations du personnel ". Sur le dernier axe, il a dit faire de l'optimisation des fréquences son cheval de bataille, non sans reconnaître la complexité d'un sujet que l'Arcep partage avec d'autres administrations, notamment avec l'Aninf (Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences).

Les réunions de prise de contact du nouveau président du Conseil de régulation avec les cadres dirigeants, notamment les membres, le secrétariat exécutif, les conseillers... devaient illustrer son appropriation du changement de paradigme voulu par les autorités de la Transition. Célestin Kadjidja entend ainsi porter son action sur trois axes majeurs : un management orthodoxe et transparent, une gestion saine des ressources financières ainsi que l'optimisation de la gestion des fréquences. S'agissant du premier axe, il a rappelé les normes élémentaires du travail en équipe se fondant nécessairement sur un style managérial inclusif où l'avis, la situation sociale et les conditions de travail de chaque agent sont respectés. Pour lui, le respect des procédures, une

### Justice/ENM et Palais de justice : le ministre déplore le non-respect des délais de livraison des chantiers

PMM  
Libreville/Gabon

APRÈS la visite des différentes juridictions au lendemain de sa prise de fonction au ministère de la Justice, le garde des Sceaux, Paul-Marie Gondjout, s'est récemment rendu à l'École nationale de magistrature (ENM) et sur le chantier des bâtiments annexes du tribunal de première instance de Libreville.

À l'ENM, il s'est imprégné des conditions de travail des élèves magistrats, après avoir visité les travaux d'extension de l'établissement et sur le deuxième site, de l'avancement des travaux. Dans l'ensemble, le membre du gouvernement s'est dit insatisfait de l'évolution de ces chantiers, du non-respect des délais de livraison des



Le garde des sceaux et sa délégation sur l'un des sites visités.

trois bâtiments, des normes de sécurité et de l'absence des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les bâtiments annexes du tribunal de Libreville devraient comprendre, une fois les travaux bouclés, 3 bâtiments dont 2 bâtiments R +2 de près de 160 bureaux standards, 4 salles d'audiences, 10 bureaux, une cafétéria et une salle multimédia. En ce qui concerne l'École nationale de magistrature, Paul-Marie Gondjout a pu, là

aussi, constater la non-effectivité du démarrage des travaux d'extension de l'ENM. En dépit du paiement par l'État gabonais de 20 % du coût d'études du sol. Bouclant sa visite, le ministre de la Justice a rappelé à ses interlocuteurs tout l'intérêt pour le gouvernement de voir l'ENM se doter de programmes de formation innovants à même de promouvoir l'élite. Il a également exhorté les occupants des bâtiments à entretenir leur cadre de travail.